Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 1

Artikel: Les nouvelles capacités militaires de l'Union européenne
Autor: Ryter, Marc-André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346211

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nouvelles capacités militaires de l'Union européenne

La paix, la stabilité et la sécurité sont aussi des objectifs fondamentaux de l'Union européenne (UE). Pour ce faire, la prévention est une priorité, mais la capacité de développer une diplomatie plus musclée et de lancer une action militaire, lorsque cela devient inévitable, est de plus en plus ressentie comme une nécessité par les Etats membres. Les expériences accumulées durant les guerres en Yougoslavie et récemment lors de la guerre du Kosovo, associées à un revirement spectaculaire de la position britannique, ont permis de relancer le processus visant à doter l'Union européenne de ses propres capacités militaires.

Cap Marc-André Ryter

Dès le sommet de Cologne (3-4 juin 1999), c'est-à-dire avant même la fin de la campagne de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie, l'Union européenne avait clairement formulé son intention d'établir un nouvel instrument militaire de gestion des crises et de réorganiser ses instruments civils tout en les développant. La nécessité de disposer de capacités militaires européennes efficaces et de compenser les lacunes est devenue une priorité. Mais c'est lors du sommet de Helsinki, en décembre 1999, que les décisions concrètes furent prises et que l'«Objectif global» fut fixé. L'UE a décidé, d'ici à 2003, de se doter d'une force de 50 à 60000 hommes, disponible dans les 60 jours pour des engagements d'au moins une année, ceci pour l'ensemble des missions de Petersberg (missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants, missions de maintien de la paix et missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris des opérations de rétablissement de la paix).

Les décisions prises concernaient également la mise en place de structures administratives chargées de diriger les aspects militaires de la gestion des crises de l'UE. Trois nouvelles institutions ont été créées: le Comité politique et de sécurité, connu sous son acronyme de COPS, chargé de la direction politique et stratégique, le Comité militaire (CM), chargé des décisions militaires et l'état-major (EM) destiné à l'appuyer. Ce dernier devrait être l'organe numériquement le plus important et compter entre 130 et 150 officiers. Ces organes commencent maintenant à être pleinement opérationnels.

Progrès jusqu'à aujourd'hui

Depuis les décisions de Helsinki, un important travail de planification et d'organisation a été accompli, et les objectifs quantitatifs semblent réalisables. De même, des efforts considérables ont été lancés en vue de combler les lacunes révélées lors de la Guerre du Kosovo et d'améliorer l'efficacité des forces européennes pour les cas de gestion des crises. Cependant, le jour où l'UE pourra mener de manière autonome une opération militaire de gestion de crise significative semble encore assez éloigné. Un nombre important de défis doivent encore être relevés, et des solutions doivent être trouvées à de nombreux problèmes.

Le premier défi d'envergure qui attend l'UE est de pouvoir développer une stratégie commune et des plans d'actions communs pour l'engagement de son nouvel instrument militaire, lors de la gestion de crises. Il s'agit d'une tâche extrêmement complexe, dans la mesure où toute action militaire s'inscrira dans le cadre plus global de l'engagement de l'ensemble des moyens de l'UE. Il s'agira donc de coordonner l'action militaire avec les efforts civils et, en plus de tenir compte des politiques in-

dividuelles des Etats membres. L'intégration de la plupart des structures de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en particulier de ses nombreux forums de consultations, est sans aucun doute un pas dans la bonne direction. La volonté de permettre à des Etats non-membres de l'UE de contribuer aux opérations militaires ne facilitera pourtant pas le travail dans ce domaine, pas plus que la nécessité de parvenir à l'unanimité pour toute décision.

Par ailleurs, l'UE devra disposer de ses propres sources de renseignements et élaborer ses propres évaluations de la situation, si elle entend diriger une opération militaire. Grâce à l'unité de planification de la politique et d'alerte rapide existant depuis le Traité d'Amsterdam, l'UE dispose d'un instrument appelé à jouer un rôle-clé dans la gestion des crises. Cette unité est également responsable de la reconnaissance précoce des crises politiques potentielles.

Enfin, l'UE veut développer son nouveau rôle dans un secteur où différentes organisations internationales sont déjà actives depuis de nombreuses années. Elle ne pourra donc pas simplement agir comme bon lui semble, mais devra aussi coordonner son action, peut-être même la subordonner, à celle des Nations Unies (UNO), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou d'un autre acteur international.

Modernisation et acquisitions

Un second défi majeur pour les pays membres de l'UE sera de moderniser leurs forces armées et de combler les lacunes d'équipements qui, pour le moment, empêchent toute action autonome. L'identification des forces nécessaires et des progrès à réaliser se base essentiellement sur les expériences réalisées durant les guerres des Balkans. Les deux points principaux, qui doivent être améliorés, sont la rapidité de la disponibilité des troupes et les capacités de projection. La réalisation des progrès nécessaires va cependant exiger un effort de réorganisation et d'investissement important.

Des Casques bleus en opération de maintien de la paix en Bosnie. (Photo: Truppendienst*).*

En premier lieu, les opérations de gestion des crises actuellement en cours montrent que les engagements durent, la plupart du temps, bien plus d'une année. Ainsi, les forces armées européennes devront être organisées de façon à disposer d'un *pool* global d'environ 200000 soldats pour des missions de gestion des crises, si l'UE veut être à même de poursuivre une opération militaire significative. Or cet effort sera compliqué par le fait que de nombreux pays européens ont lancé d'importantes réformes de leurs forces armées ou s'apprêtent à le faire.

Il sera crucial que ces efforts nationaux soient poursuivis dans le même esprit et avec la même volonté de pouvoir contribuer à une action militaire de gestion des crises d'envergure en dehors du territoire national. Il est intéressant de noter que l'UE va bénéficier sur ce point des efforts de l'OTAN et des programmes du Partenariat pour la paix, en particulier des travaux du «Processus de planifi-

cation et d'examen» (PARP), qui fixe pour les Etats participants des objectifs concrets dans les domaines de la modernisation et de l'interopérabilité.

La dimension financière constituera sans doute la pierre angulaire qui fixera le rythme des réformes, en particulier des acquisitions. C'est d'elle que dépendra tout le processus de création d'une capacité militaire européenne de gestion des crises. Comme les membres européens de l'OTAN devront continuer à remplir leurs obligations dans le cadre de l'Alliance, la création de capacités européennes indépendantes constituera un fardeau supplémentaire. Il faudra donc trouver des fonds pour la modernisation et l'achat d'équipements au demeurant fort coûteux. Il est difficile de concevoir que la réalisation de l'objectif global d'ici à 2003 puisse se faire sans l'accroissement des budgets de défense. Selon des estimations françaises, les sommes consacrées aux achats d'équipements devraient doubler pour atteindre quelque 60 milliards de dollars US par an, si l'UE veut atteindre ses objectifs. Or, la tendance générale est plutôt à la diminution des dépenses militaires, et il faut s'attendre à une pression croissante sur celles-ci.

Ce dernier point pousse de plus en plus les pays de l'UE à coopérer en utilisant au mieux les synergies existantes et à créer des capacités européennes communes, spécialement dans les domaines les plus coûteux, comme le transport stratégique, les armements de haute technologie et les systèmes de reconnaissance stratégique (satellites). Il est fort probable que les pays membres de l'UE doivent procéder à l'avenir à une redistribution totalement nouvelle de leurs ressources financières consacrées à la défense.

Un satellite européen, tous panneaux solaires déployés dans la «salle blanche» d'Aerospatiale.

Globalement, les éléments ci-dessus permettent de douter que l'UE puisse compenser rapidement ses lacunes en matière d'équipements militaires de haute technologie. Cependant, si les pays européens peuvent baser leur effort d'équipement et de modernisation sur leur propre industrie de défense, une partie des coûts pourrait être compensée par la création d'emplois.

Finalement, il ne faut pas oublier qu'une fois la capacité d'intervention établie, toute opération devra en sus être financée, et les coûts supplémentaires, eux aussi, assumés par l'UE et ses membres. Pour le moment, les mécanismes de financement des opérations ne sont pas encore clairs. Et les opérations de longue durée impliquant plusieurs dizaines de milliers de soldats sont très coûteuses, elles aussi.

Relations avec l'OTAN et les Etats-Unis

La question des relations de l'UE avec l'OTAN et les Etats-Unis est encore une question centrale dans le développement de capacités européennes autonomes, ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, parce que 11 des 15 membres de l'UE sont aussi membres de l'OTAN, et, parmi eux, les trois puissances militaires européennes les plus importantes (Allemagne, France et Grande-Bretagne). Ensuite, parce que l'UE veut maintenant prendre des

responsabilités dans le domaine de la gestion des crises qui ont jusqu'à présent été assumées par l'OTAN et les Etats-Unis, comme l'ont démontré les interventions dans les Balkans.

Plusieurs éléments font qu'une saine coexistence apparaît possible. D'abord, le fait que l'UE et l'OTAN gardent des objectifs en soi différents. L'UE veut se concentrer sur la gestion des crises, et l'OTAN reste avant tout une organisation de défense collective. Ensuite, le fait que l'UE ait toujours déclaré ne vouloir intervenir militairement que dans les cas où l'OTAN ne s'engagerait pas. Cette volonté politique est un élément-clé de la future gestion des crises européenne et devrait permettre d'éviter bien des problèmes si elle est effectivement et constamment respectée.

Le défi majeur sera de codifier la coopération entre les deux organisations, de manière à utiliser au mieux les synergies et à éviter les doublons inutiles. L'UE et l'OTAN doivent devenir de véritables partenaires pour la gestion des crises, et un important travail de coordination, parfois très complexe, doit encore être réalisé. Pour l'UE, qui n'aura que des structures militaires permanentes limitées en comparaison de celles de l'OTAN, il s'agit de s'assurer la possibilité d'utiliser les infrastructures et les troupes de l'Alliance pour ses propres opérations, dans les cas où cette dernière ne s'engagerait pas.

Dans les faits, l'UE devra, pour plusieurs années encore, s'appuyer sur l'OTAN, si elle entend mener une opération militaire. La dépendance de l'UE va sans doute la pousser à une attitude conciliante envers l'OTAN, avec le danger que cette dernière garde un certain contrôle sur le développement des capacités militaires de gestion des crises de l'UE. Par contre, l'avantage sera que des consultations devront avoir lieu avant toute opération, permettant ainsi de clarifier à l'avance les conditions et surtout la responsabilité de la conduite. Certains dénoncent un possible «droit de choisir» de s'engager ou pas pour l'OTAN et les Etats-Unis qui pourrait résulter de cette coopération.

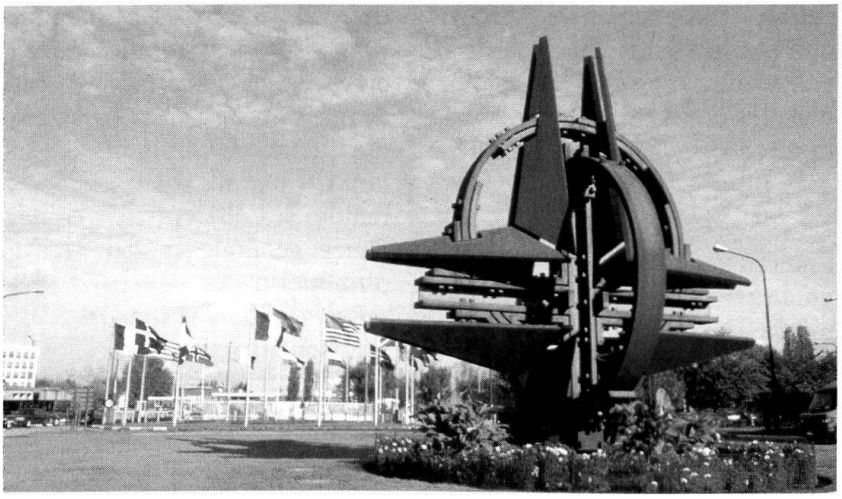

Le siège de l'OTAN, l'Alliance qui dispose de forces intégrées...

Mais il faut tout de même nuancer en rappelant qu'il est difficile d'imaginer une crise sérieuse impliquant des enjeux stratégiques pour l'UE, dans laquelle ni les Etats-Unis ni l'OTAN ne veuillent s'engager. En fin de compte, une telle coordination et une contribution plus efficace permettraient plutôt à l'UE de renforcer son rôle dans une opération d'envergure de l'OTAN et, par-là même, de renforcer son poids dans le processus de prise de décision. A long terme, les deux organisations pourront sans doute se renforcer mutuellement, et il est probable que les problèmes qui subsistent encore, comme la réticence de la Turquie à accorder un droit automatique d'utilisation d'infrastructures et de troupes de l'OTAN à l'UE, soient bientôt résolus.

En raison de son rôle prépondérant au sein de l'OTAN, les Etats-Unis sont, bien sûr, étroitement impliqués dans le processus en cours. Ils craignent de voir leur influence dans la sécurité européenne diminuer et veulent que l'Alliance garde sa prééminence. Ils veulent garder un certain contrôle sur la planification et la conduite de toute opération militaire dans la sphère européenne. Cependant, ils ne sont pas totalement opposés à l'idée d'une capacité européenne pour la gestion des crises renforcée, avec en tête l'idée que l'Europe pourrait, avec des capacités militaires améliorées, assumer

une plus grande part du fardeau. Ceci pourrait leur permettre de réduire leurs troupes en Europe et de se concentrer sur leurs intérêts stratégiques dans d'autres parties plus instables de la planète. Ils aimeraient aussi que l'effort européen de modernisation et d'équipement bénéficie à leur industrie d'armement.

En fin de compte, la position des Etats-Unis reste quelque peu ambivalente: ils soutiennent l'effort européen dans la mesure où il diminue leur fardeau, mais ils le freinent lorsqu'ils craignent de perdre leur domination politique et militaire.

Les opérations militaires de l'UE

Dans ce contexte global, il est possible d'identifier quelques principes qui caractériseront les futures opérations militaires de l'UE. Ainsi, le recours à la force ne se fera qu'en dernier recours, une fois que tous les autres instruments civils de gestion des crises auront échoué. Les engagements militaires devront, si possible, se limiter à un rôle préventif dissuasif et demeurer à la fois limités et proportionnels à la crise en cours. Si l'UE refuse, pour le moment en tout cas, de subordonner ses interventions à un mandat de l'ONU ou de l'OSCE, il n'en demeure pas moins qu'elle ne pourra légitimer ses actions que par le respect des principes de ces deux organisations. Il est également vrai qu'une opération d'imposition de la paix ne semble pas probable sans la «couverture» fournie par un mandat.

L'UE ne veut pas fixer de limites géographiques à ses futures opérations. Cependant, principalement en raison de ses moyens de transport stratégique limités, il est probable qu'elle se concentrera tout de même sur une zone proche, sa sphère d'influence en quelque sorte. Tout engagement plus éloigné se fera sans doute sous la forme d'une participation à une opération menée sous l'égide de l'ONU. L'indépendance de l'UE par rapport aux Etats-Unis pourrait, dans certaines situations, en faire un acteur plus acceptable pour les parties d'une crise, particulièrement dans la zone de l'ex-Union soviétique où le potentiel de crise est toujours élevé.

Comme la participation à toute opération restera volontaire et que l'UE veut donner la possibilité à des pays non-membres de contribuer, il est probable que chaque opération sera menée par une sorte de «coalition ad-hoc» comme ce fut le cas pour l'opération «ALBA». Ceci implique que les opérations militaires de gestion des crises de l'UE seront spécifiques à chaque situation et orientées de manière pratique. Elles devraient aussi être des opérations relativement limitées, car il est difficile d'imaginer des situations sérieuses, requérant une opération importante, dont ni les Etats-

...Les Européens, pour leur part, tentent de mettre sur pied des forces, mais les problèmes de disponibilité et de conduite politique ne sont pas réglés.

Unis, l'OTAN ou l'ONU ne veuille assumer la conduite.

Des scénarios tels que des crises dues à des violations des droits de l'homme, des tensions inter-étatiques limitées ou des situations post-conflictuelles apparaissent comme réalistes pour des opérations de l'UE. Cependant, les capacités militaires de l'UE pourraient également être utiles à titre préventif lors problèmes moins conflictuels, et l'on pense ici à l'appui lors de catastrophes, au contrôle démocratique des forces armées, au déploiement d'observateurs militaires ou au déminage par exemple. L'avantage de tous ces engagements, qui restent le plus souvent en deçà du seuil de la guerre, est que leur coût est relativement limité, en comparaison de celui d'un engagement de combat.

Conclusion

L'UE ne va sans doute se doter que progressivement, à partir de 2003, de toutes les capacités lui permettant de mener à bien de manière autonome les missions de Petersberg les plus exigeantes militairement. Elle va commencer par pouvoir mener des opérations limitées comme des évacuations de ressortissants ou de l'aide humanitaire. Elle gardera une fonction majeure dans la prévention et la gestion de crises avec ses instruments civils, qui sont également dans une phase de réorganisation et de développement.

Il est possible que l'UE puisse, vers 2010, mener une opération semblable à celle menée par l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie. Mais le plus important demeure le fait que, grâce à l'effort entrepris depuis 1999, l'UE sera en mesure de contribuer substantiellement à toute opération de gestion des crises, quel que soit le drapeau sous lequel elle est conduite. N'oublions pas que l'ensemble du processus sera aussi influencé par l'élargissement prochain des deux organisations, élargissement qui à lui seul constituera un défi additionnel majeur.

M.-A. R.

Gérard Beaud nous a quittés!

C'est dans son sommeil que, dans la nuit du 5 au 6 décembre 2001, Gérard Beaud, administrateur de l'Association pour la Revue militaire suisse nous a quittés à l'âge de soixante-et-un ans. Pendant plus de vingt-huit ans, il a œuvré en qualité d'administrateur de notre *Revue militaire suisse*, aimant à contempler de près, chaque fois qu'il le pouvait, sa montagne fidèle en Haute Gruyère, Le Moléson, qui lui redonnait l'énergie de poursuivre ses missions.

Pour ceux qui l'ont connu, Gérard Beaud laissera le souvenir de quelqu'un de passionné et d'engagé, qui accomplissait sa tâche avec précision et dans la bonne humeur, toujours ouvert et franc, disponible, prêt à rendre service, en mettant ses qualités à disposition de ceux qui en avaient besoin. Il appréciait notre souci de préserver les valeurs sûres de notre histoire, de notre armée en s'occupant de manière admirable de la gestion de notre *Revue*; il aimait profondément son pays!

Il est parti, mais son souvenir restera toujours vivant dans l'esprit de tous les abonnés et les lecteurs de la *RMS* et de ceux qui étaient en contact avec lui. Que toute sa famille et ses proches trouvent ici le témoignage de sympathie et de courage de la part de l'association de la *Revue militaire suisse*!

Divisionnaire André Liaudat, président de l'ARMS